

PRINTEMPS - ÉTÉ 2026

RIVIÈRE-HÉVA

La Croisette



Toute l'équipe de la municipalité
vous souhaite un bon été!
Profitez bien de la saison!

Élus municipaux 2026-2029

Yvon Charette

Maire

maire@mun-r-h.com

Denis Juteau - Conseiller 1

conseiller1@mun-r-h.com

Maire suppléant

Comité des ressources humaines

Table jeunesse

Comité Fête printanière

Comité Sentier de la nature

Camping municipal du Lac Fourmière

Camping du Lac Mourier

Hugo Blanchette - Conseiller 2

conseiller2@mun-r-h.com

Travaux publics et infrastructures

Comité d'accueil des nouveaux résidents

Camping municipal du Lac Fourmière

Camping du Lac Mourier

Marie Pier Beaudoin - Conseillère 3

conseiller3@mun-r-h.com

Comité des ressources humaines

Office municipal d'habitation (OMH)

Comité consultatif sur les projets d'investissements

Luc Richard - Conseiller 4

conseiller4@mun-r-h.com

Travaux publics et infrastructures

Comité d'accueil des nouveaux résidents

Jean-Guy Ricard - Conseiller 5

Conseiller délégué SDEM

Marie-Lise Lecompte - Conseillère 6

conseiller6@mun-r-h.com

Comité des ressources humaines

Table jeunesse

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL 2026

LUNDI 6 JUILLET

MERCREDI 5 AOÛT

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

LUNDI 5 OCTOBRE

LUNDI 2 NOVEMBRE

LUNDI 7 DÉCEMBRE

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL SERONT DORÉNAVANT
DIFFUSÉES SUR NOTRE PAGE FACEBOOK LIVE.

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT CONSULTER LES PROCÈS-VERBAUX
SUR NOTRE SITE WEB:

[RIVIÈRE-HÉVA](#) | [ACCUEIL DANS LA SECTION](#) | [AFFAIRES
MUNICIPALES](#) | [REGISTRES MUNICIPAUX](#)



Pour nous joindre

DIRECTION GÉNÉRALE GREFFE ET TRÉSORERIE

Mme Nathalie Savard

dg@mun-r-h.com

819 735-3521 poste 222

URBANISTE ET ENVIRONNEMENT

M. Gilbert Giosson

ombe@mun-r-h.com

819 735-3521 poste 224

TRÉSORIER ADJOINT

M. Davy Bour

adjoint@mun-r-h.com

819 735-3521 poste 223

RÉCEPTION

Mme Josée Lachance

reception@mun-r-h.com

819 735-3521 poste 221

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Mme. Kathy Labonté

communication@mun-r-h.com

819 735-3521 poste 226

TAXES ET FOSSES SEPTIQUES

Mme Andréane Beaudette

adjadm@mun-r-h.com

819 735-3521 poste 225

ADMINISTRATION - CIMETIÈRE

Mme Chantal Grandin

administration@mun-r-h.com

819 735-3521 poste 238

SÉCURITÉ INCENDIE

M. Maurice Mercier

819 735-3521 poste 221

BIBLIOTHÈQUE

Karine Sénécal

819 735-3521 poste 227

Moi du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

À l'aube du printemps, notre municipalité entre dans une période empreinte de renouveau, de vitalité et de possibilités. Après les mois hivernaux, cette saison marque un moment privilégié pour se projeter vers l'avenir, raviver nos milieux de vie et renforcer les liens qui nous unissent.

Le retour des journées plus longues et des températures plus clémentes s'accompagne d'un dynamisme renouvelé au sein de notre communauté. Plusieurs projets, initiatives et activités prendront forme au cours des prochaines semaines, témoignant de l'engagement constant de notre administration à favoriser un milieu de vie accueillant, actif et harmonieux.

Ce printemps constitue également une occasion de souligner l'importance de la collaboration et de la participation citoyenne. C'est collectivement que nous contribuons à l'amélioration continue de notre municipalité, que ce soit par l'implication dans nos comités, la participation aux activités ou les gestes du quotidien qui renforcent le vivre-ensemble.

Je vous invite à profiter pleinement de cette saison de transition, à redécouvrir nos espaces et à prendre part à la vie communautaire qui fait la richesse de Rivière-Héva. Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un printemps inspirant, porteur de projets et de beaux moments partagés.

Veillez recevoir, chères citoyennes et chers citoyens, l'expression de mes salutations distinguées.

Yvon Charette, Maire de Rivière-Héva



MISE EN PLACE DE DIVERS

COMITÉS CONSULTATIFS

AVEC PARTICIPATION CITOYENNE

TROIS	COMITÉS	CONSULTATIFS
-------	---------	--------------



LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-HÉVA INFORME LA POPULATION

que trois (3) comités consultatifs, intégrant une participation citoyenne, ont été mis sur pied dans une optique de concertation, de transparence et de planification rigoureuse du affaires municipales.

CES COMITÉS VISENT NOTAMMENT :

- la priorisation des projets d'investissements dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2027-2028-2029 ;
- la formulation de recommandations en matière d'aménagement et de développement du territoire, par l'entremise du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), conformément à la législation en vigueur.
- la fiscalité municipale, incluant les enjeux liés à la taxation, à la tarification et à l'équité fiscale.

Par leur engagement, les citoyens participants contribuent directement à l'orientation et à l'évolution de la collectivité.



Prochains fériés

Veillez noter que le bureau municipal sera fermé lors des jours fériés suivants :

24 juin - Fête nationale du Québec

29 juin - Fête du Canada

Nous serons ouvert le 1^{er} Juillet



Vacances de la construction

Les vacances de la construction auront lieu du 21 juillet au 2 août 2026.

Veillez noter que les bureaux municipaux demeureront ouverts durant cette période, selon l'horaire habituel.

Appel à la participation citoyenne - **Projet de Pickleball**



Dans le cadre de l'instauration d'une activité de pickleball au dôme pour la saison estivale, la Municipalité souhaite constituer un comité de citoyens afin de guider la démarche, formuler des recommandations et contribuer à l'élaboration du projet.

Les personnes intéressées à s'impliquer sont invitées à manifester leur intérêt par courriel au communication@mun-r-h.com ou par téléphone au 819 735-3521 poste 226.

La participation citoyenne constitue un levier essentiel au développement d'une offre de loisirs adaptée aux besoins de la communauté.

SÉCURITÉ INCENDIE – FEU DE VÉGÉTATION

**Prévenir les feux de végétation au printemps :
une responsabilité collective**



En cette période printanière et l'arrivée de l'été, les terrains se dégagent progressivement, laissant apparaître une végétation souvent sèche et hautement inflammable. Cette période de transition est particulièrement propice aux feux de végétation, qui peuvent se propager rapidement et causer des dommages importants. Dans ce contexte, la vigilance de chacun est essentielle.

Ces mesures visent à protéger la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement.

Plusieurs gestes simples permettent de réduire significativement les risques :

- Éviter d'allumer des feux à ciel ouvert, sauf lorsque les conditions le permettent;
- Ne jamais brûler de résidus végétaux lors de périodes venteuses ou de sécheresse;
- S'assurer que tout feu est constamment surveillé et complètement éteint avant de quitter les lieux;
- Respecter en tout temps les avis et interdictions émis par les autorités compétentes.

La prévention des feux de végétation repose sur une mobilisation collective. Par des comportements responsables et une attention soutenue, chacun contribue à préserver la sécurité de notre territoire.

RÈGLEMENTATION

piscine

-AVIS À LA POPULATION- PISCINES RÉSIDENTIELLES

SÉCURITÉ
CET
ÉTÉ!

À l'approche de la saison estivale, la Municipalité rappelle aux propriétaires de piscines l'importance de s'assurer de la conformité de leurs installations aux exigences du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles du gouvernement du Québec.

Ce règlement s'applique à toutes les piscines pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, hors terre ou démontables.

La mise aux normes des installations demeure obligatoire et vise à prévenir les risques d'accidents, notamment chez les jeunes enfants. Une échéance de conformité est actuellement fixée au 30 septembre 2027.

POUR PLUS D'INFORMATION OU POUR VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DE VOTRE INSTALLATION :





TRAVAUX RÉSIDENTIELS : L'IMPORTANCE D'OBTENIR UN PERMIS AVANT D'ENTREPRENDRE VOS PROJETS

Avec l'arrivée de la belle saison, plusieurs citoyens souhaitent entreprendre des travaux à leur résidence, que ce soit pour rénover, agrandir ou améliorer leur propriété. Dans ce contexte, la Municipalité souhaite rappeler l'importance d'obtenir un permis municipal avant le début de certains travaux.

Le permis constitue une étape essentielle afin de s'assurer que les travaux projetés respectent la réglementation en vigueur, notamment en matière d'urbanisme, de zonage et de sécurité. Cette démarche permet également d'éviter des situations de non-conformité pouvant entraîner des délais, des correctifs ou des coûts supplémentaires.

À titre d'exemple, un permis est généralement requis pour :

- La construction ou l'agrandissement d'un bâtiment;
- Les travaux de rénovation majeurs;
- L'installation d'une piscine, d'un garage ou d'un cabanon;
- Les modifications touchant la structure ou l'implantation d'un bâtiment;
- Certain travaux d'aménagement extérieur.

Avant d'entreprendre vos travaux, il est recommandé de communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement afin de valider les exigences applicables à votre projet.

Les citoyens sont invités à privilégier les services en ligne et à communiquer par téléphone.

Pour rencontrer M. Gilbert Giasson, vous devez d'abord prendre rendez-vous.

Le Sentier de la Nature



"En cette période estivale : venez explorer et redécouvrir la nature sauvage enchantée de nos sentiers"



Le Sentier de la Nature favorise le bien-être, la santé physique et mentale, les bonnes habitudes de vie, la découverte des sciences de la nature, les regroupement familiaux, les échanges sociaux tout en protégeant et faisant connaître notre biodiversité.

Venez vous y promener, seul, entre amis, en famille, en groupe école. Venez y lire nos affiches éducatives (14 nouvelles affiches sont en production), venez vous entraîner dans la Pinède +, venez y pique-niquer, venez vous détendre, venez y respirer. C'est gratuit et ça vous fera du bien! Le Sentier de la Nature est visité par des gens de tous âges, il est facilement accessible. Suivez nous sur Facebook Le Sentier de la Nature.

Il est possible d'y organiser des activités thématiques; la méditation, le monde des champignons, le yoga en plein air, les aliments de la forêt, le jogging, des randonnées, l'observation des oiseaux, etc. Il n'y a de limite que votre imagination. Organisez-vous, le Sentier de la Nature est là pour vous! Il est si agréable de s'y rencontrer.

Il y a aussi un jeu de pétanque au stationnement, lancez-vous des défis! Il y a un coin lecture et une balançoire familiale en forêt où il est super agréable de prendre un temps d'arrêt. Il y a 10 stations d'exercices pour l'entraînement. Il y a un coin détente pour le repos, la méditation ou le yoga en plein air. Il y a l'aire de jeu Agnico Eagle qui est très populaire pour nos familles avec jeunes enfants! Il n'est pas rare qu'on entende des échos de voix de papas qui s'amuse à jouer aux pirates dans la tourelle!



597, Chemin du Lac-Malartic

Au départ, nous avons des dépliants indicateurs des sentiers dans les petites boîtes de bois. L'été on suit les flèches orange; La Pinède et La Mystérieuse. Le portail au départ sera « revamper » très bientôt.

Il n'en tient qu'à vous...venez, c'est tout proche, gratuit!
Les bourgeons sortent et surveiller très bientôt la sortie de notre orchidée de la forêt, allez à sa recherche...elle ne dure que quelques semaines; le sabot de la vierge! Une beauté de la nature!

Nous remercions tous nos bénévoles du comité, mais aussi tous nos bénévoles satellites qui n'hésitent jamais à prêter mains fortes quand on fait appel. Merci à nos précieux commanditaires! Cela nous permet de maintenir et améliorer Le Sentier de la Nature et d'y améliorer l'accessibilité.



Protégeons notre Sentier de la Nature, gardons le propre!

2026-2027

LICENCE DE VOTRE ANIMAL

RENOUVELLEMENT DU 1^{er} JUIN AU 31 JUILLET DE CHAQUE ANNEE

POURQUOI SE PROCURER UNE LICENCE ?

La licence n'est pas qu'une contrainte imposée par le règlement de la Ville c'est d'abord un très bon moyen dont dispose la SPCA pour retracer le propriétaire d'un animal retrouvé. Trop souvent, les animaux nous arrivent sans médaille et sont, après un délai prévu de 48 h, confié au département de l'adoption dû au fait que les propriétaires n'ont pas pensé appeler à la SPCA ou ont appelé beaucoup trop tard. Enfin, la vente de licences est la principale source de financement de la SPCA.



Le renouvellement des médailles doit se faire **avant le 31 juillet** de chaque année. Après cette date, la SPCA est dans l'obligation d'émettre des billets d'infraction pour les retards de paiement. La vente des licences commence le 1^{er} juin de chaque année.



**Vous pouvez vous procurer votre licence pour chien
au bureau de la Municipalité de Rivière-Héva, à la SPCA de Val-d'Or
ou en ligne sur la page de la SPCA - <https://spcavaldor.org>**

Votre médaille est valide du 1^{er} août au 31 juillet de l'année suivante

POUR LES RÉSIDENTS DE RIVIÈRE-HÉVA, SEULS LES CHIENS
DOIVENT ÊTRE ENREGISTRÉS ET LE TARIF EST DE 25\$ PAR CHIEN.

**CONSULTEZ LE RÈGLEMENT RELATIF AUX ANIMAUX
SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC**



LOCATION SALLE DES QUATRE-COINS



La Fabrique St-Paul offre la possibilité de louer la salle des Quatre-Coins, pouvant accueillir des groupes de différentes tailles.

Cet espace est notamment équipé d'un accès Wi-Fi, d'un projecteur ainsi que d'un coin café, afin de répondre à divers besoins (rencontres, formations, événements, etc.).

Pour toute information ou pour effectuer une réservation, nous vous invitons à communiquer avec Mme Lucie Salvas au 819 735-2118.

Le Comptoir alimentaire de Malartic est un organisme dédié à la sûreté alimentaire des individus en situation de précarité dans le secteur de Malartic et Rivière-Héva.

Leur mission est de garantir un accès à la nourriture pour les personnes à faible revenu. Le comptoir alimentaire offre divers services pour aider les gens à surmonter les défis liés à l'insécurité alimentaire.

Les services proposés incluent :

Comptoir alimentaire pour les membres :

Un espace dédié où les membres peuvent obtenir des denrées alimentaires de manière régulière.

Dépannage alimentaire :

Assistance ponctuelle pour ceux qui rencontrent des difficultés temporaires.

Dépannage d'urgence :

Interventions rapides pour les situations critiques nécessitant une aide immédiate.

N'hésitez pas à prendre contact au 819 757-6808



DENRÉES ALIMENTAIRES

AFFICHAGE NUMÉRO CIVIQUE



La municipalité souhaite rappeler aux citoyennes et citoyens l'importance d'avoir un numéro civique clairement visible en bordure de route.

L'affichage adéquat du numéro civique permet de faciliter et d'accélérer l'intervention des services d'urgence, ainsi que les opérations des services de livraison et de voirie.

Si votre propriété ne possède pas de numéro civique installé en bordure de route, nous vous invitons à communiquer avec la municipalité afin de planifier son installation, au 819 735-3521.



DÉBUTER DÈS MAINTENANT

TROC TES

PLANTES

ET BOUTURES

On y échange des plantes, arbustes, boutures,
semis, graines ou bulbes.

Quand ? Lors de la fête printanière, samedi le 13 juin 2026.

Où ? Au dôme de Rivière-Héva, de 10 h à 14h.



Samedi le 13 juin

2026

FÊTE

Printanière

ACTIVITÉS GRATUITES POUR TOUS



RESTAURATION
sur place \$



TROC TES PLANTES



AU MÉGA DÔME

DE : 9H À 16H

PLAISIRS - LIVRES

PETITES DOUCEURS

MINI-PUTT L'AVENTURE MOBILE

LA PETITE FERMETTE DU MIEUX ÊTRE

TOURNOI DE DARDS



Maquillages

POUR LES PETITS



Jeux gonflables

Bas obligatoire



VENTE DE GARAGE &
TRÉSORS ARTISANAUX

Inscrivez-vous!

BESOIN D'INFORMATIONS ? 819-735-3521 poste 226
communication@mun-r-h.com

DON DE LIVRES USAGÉS



Vous aimez lire ? La municipalité vous invite à venir choisir parmi une belle collection de livres offerts gratuitement à la population. Que vous soyez passionné de romans, amateur d'histoire ou à la recherche d'histoires pour vos enfants, vous trouverez sûrement votre bonheur. C'est l'occasion parfaite de donner une seconde vie à ces ouvrages et de partager le plaisir de lire.



**PARTAGEZ VOS HISTOIRES,
OFFREZ VOS LIVRES**

Vous avez des livres qui dorment sur vos étagères ? Donnez-leur une nouvelle vie en les offrant à la municipalité !

Chaque don contribuera à nourrir la curiosité des petits et des grands, à créer des moments de lecture partagés et à renforcer le lien entre les habitants.

Apportez vos ouvrages à la bibliothèque municipale : un geste simple qui fera voyager les mots... et les cœurs.



**CHASSE AUX TRÉSORS...
LITTÉRAIRES !**

Dès cet automne,

Invitation à la Magie des Saisons À LA BIBLIOTHÈQUE

Chères familles,

Tout au long de l'année, notre bibliothèque se transforme au rythme des saisons pour vous offrir un moment unique :

✨ Une petite histoire qui fait voyager 🍷 Un atelier créatif pour petits et grands

En hiver, on se réchauffe autour de contes enneigés.

Au printemps, on s'émerveille devant la renaissance de la nature.

En été, on rêve sous le soleil des récits colorés.

En automne, on se laisse bercer par les histoires aux teintes dorées.

Venez partager en famille la douceur des mots et la joie de créer ensemble.

Entrée libre – Sourires garantis !

17 Quand ? Dès cette automne – surveillez notre calendrier dans la prochaine parution !

Où ? À la bibliothèque de Rivière-Héva à côté du Dôme

Nous avons hâte de vous accueillir pour célébrer la magie des saisons... un chapitre à la fois.



Inscriptions

Du 4 mai au 15 juin



Camp de jour



De 5 ans jusqu'à 11 ans

Inscription obligatoire par téléphone au 819-735-3521 ou directement au bureau municipal

Service de garde :

Matin de 7h30 à 8h30 - 15\$ pour 4 jours - Par famille
Soir de 16h30 à 17h30 - 15\$ pour 4 jours - Par famille
Service de garde à l'unité, matin ou soir - 5\$

Camp de jour :

De 8h30 à 16h30
À la semaine - 60\$ par semaine - 1er enfant
À la semaine - 55\$ par semaine - 2e enfant

Activités ludiques, culturelles, sportives, temps dédiés à l'entraide naturelle - une thématique différente chaque semaine

Calendrier des semaines 2026 :

Semaine 1 - Du 22 juin au 25 juin 2026
Semaine 2 - Du 30 juin au 2 juillet 2026
Semaine 3 - Du 06 juillet au 09 juillet 2026
Semaine 4 - Du 13 juillet au 16 juillet 2026
Semaine 5 - Du 20 juillet au 23 juillet 2026
Semaine 6 - Du 27 juillet au 30 juillet 2026
Semaine 7 - Du 03 août au 06 août 2026
Semaine 8 - Du 10 août au 13 août 2026
Semaine 9 - Du 17 août au 20 août 2026

Des relevés fiscaux RL-24 seront disponible à la fin de la saison

Si vous n'avez pas d'accès internet, nous mettons à votre disposition à l'accueil de la municipalité, du matériel et une aide pour vous accompagner dans votre démarche.

Informations : Municipalité de Rivière-Héva - 740, route Saint-Paul Nord, Rivière-Héva, 819-735-3521 - reception@mun-r-h.com

Camp de jour

 APPEL À LA GÉNÉROSITÉ

Bois pour projets créatifs avec les enfants

Cet été, les enfants de notre camp de jour auront la chance de réaliser de magnifiques projets créatifs en travaillant le bois : petites constructions, décorations, jeux et œuvres artistiques. Pour donner vie à leurs idées, nous avons besoin de votre aide afin d'amasser des retailles de bois et de la peinture !



Nous recherchons des matériaux de bois (planches, retailles, contreplaqué, petits et grands formats, etc.), propres et sécuritaires, que vous n'utilisez plus. Même de petites pièces peuvent trouver une seconde vie entre les mains de nos jeunes créateurs.

En offrant vos retailles ou surplus, vous contribuez non seulement à stimuler la créativité des enfants, mais aussi à donner une seconde vie à des matériaux qui autrement auraient été jetés.



 Période de collecte : cet été.

Merci de tout cœur pour votre soutien et votre générosité. Ensemble, faisons de cet été un moment inoubliable pour nos jeunes !

Pour toute question, contactez-nous au :
819-735-3521 poste 227
ou par courriel à :
creation@mun-r-h.com





Le Cercle des fermières de Rivière-Héva



Bonjour à tous !

Nous voilà rendu à la fin de l'année pour les activités de votre Cercle des Fermières de Rivière-Héva. Vive les vacances, mais nous reprendrons nos réunions et projets en septembre 2026.

Être fermière n'est pas juste faire du métier à tissus, vous pouvez apprendre le tricot à la broche, au crochet, la broderie, la peinture sur bois, peinture aux diamants, cuisine, recettes, etc.

C'est un endroit pour socialiser et apprendre en bonne compagnie. Plusieurs projets ont été réalisés et d'autres à venir.

Bombes de bain, tire Ste-Catherine, bûche de Noël, châles en polar pour l'oncologie à l'hôpital de Vald'Or.

Petits animaux tricotés pour les enfants malades.

Pantoufles pour la Source Gabriel

Petits cornets au sucre.



Alors si cela vous intéresse, tout en apprenant, et même vous pouvez nous faire part de votre savoir, il nous fera plaisir de vous accueillir.



Vous pouvez contacter :

Margo Larivière 819-355-1743

Ginette Fortin 819-735-2222

Il nous fera plaisir de répondre à vos questions.



**PAROISSE
ST-PAUL
DE
RIVIÈRE-HÉVA**



Campagne de financement

La capitation annuelle est utilisée pour les dépenses courantes de la paroisse. (Pastorale, salaires, entretien, chauffage etc....)
Votre participation est essentielle pour garder notre église ouverte et fonctionnelle.

Voici un bref aperçu des dépenses pour une année :

Voici un bref aperçu des dépenses pour une année :

Pastorale et liturgie : 700\$

Salaires (Prêtre et secrétaire de l'unité pastorale) : 10 000\$

Entretien et réparations : 6500\$

Chauffage et électricité : 10 000\$



SERVICES OFFERTS

Formation à la vie chrétienne,
Célébrations des différents sacrements :
baptême-communion-pardon-mariage-
funérailles et derniers adieux, chorale
et location de salle, Soutien aux organismes

Votre conseil de fabrique :

Jean-Jeanot Luxama, **Curé**

Guylaine Guénette, **Présidente**

Marguilliers :

Ginette Noël, **Secrétaire**

Charles Desrochers

Réjean Guay

Lucie Salvas

Maurice Beaudoin

Daniel Gagné

POUR UN DON

Prénom et nom : _____

Adresse : _____

Montant : _____ Je désire un reçu de don : _____

MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ!

734, route St-Paul Nord,
Rivière-Héva (Québec)
J0Y 2H0
819-735-3521

Courriel :
paroisse.stpaul.rh@outlook.com

coup de pouce communautaire de malartic

Un coup de pouce qui change le quotidien!

SERVICES OFFERTS AUX PERSONNES DE 55 ANS ET PLUS VULNÉRABLES



TRANSPORT MÉDICAL ACCOMPAGNÉ GRATUIT

Pour vos rendez-vous médicaux.



POPOTE ROULANTE LIVRÉE À DOMICILE

Les mardis, mercredis et jeudis

Seulement **5\$** par repas



CARTE DE MEMBRE OBLIGATOIRE PAR ANNÉE

10\$

La carte de membre est obligatoire
pour avoir accès à nos services.

Nous sommes là pour vous!



819-757-5017



550, 4^e Avenue, bureau 206
Malartic

*Ensemble,
on va plus loin*

Respect • Bienveillance • Entraide • Solidarité



HALLOWEEN DANS NOS RUES



RÉSUMÉ DE NOTRE ANNÉE

8 activités avec plus de 700 participants

Plus de 500 heures de bénévolat

Près de 9000\$ en commandite pour maintenir la gratuité de nos activités



FETE DE NOEL

Activités réalisées au cours de l'année 2025-2026



DISCO PATIN ST-VALENTIN



ZUMBA

Fête des mères

FETES DES MERES



CINE-HEVA EN FAMILLE



RALLYE DE PAQUES

ACTIVITÉS à venir

ACTIVITÉ FÊTE DES PÈRES

samedi 13 juin

À la fête printanière au Dôme



Suivez notre  PAGE



Avis à la population

Vidange de fosses septiques



Dans le cadre de la période de vidange des fosses septiques prévue entre le mois de mai et septembre, la Municipalité demande aux propriétaires de s'assurer que les couvercles de leur installation sont facilement accessibles.

Un dégagement minimal de 15 cm tout autour des couvercles est requis. Ils ne doivent pas être obstrués par de la végétation, du gravier ou d'autres matériaux, ce qui entraîne des complications lors des interventions.

Un accès libre et dégagé est essentiel afin de permettre une vidange sécuritaire et efficace. Advenant que les couvercles ne soient pas adéquatement accessibles, la vidange pourrait ne pas être effectuée ou des frais supplémentaires pourraient s'appliquer.

Pour des raisons de sécurité, il est également important de ne jamais ouvrir les couvercles à l'avance.



⚠ Message de sécurité routière ⚠

Lorsque le camion de vidange de fosse septique circule dans votre quartier.

Pour la sécurité de tous, merci d'être particulièrement vigilants :

- Ralentissez à l'approche du camion et des travailleurs.
- Redoublez de prudence si vous croisez son chemin.
- Restez à bonne distance car les manœuvres peuvent nécessiter de grands espaces.

La prudence est de mise pour assurer la sécurité des travailleurs et des usagers de la route.

Merci pour votre collaboration ! 🇩🇪

Définition

Abris temporaire pour véhicule et abri hivernal : Construction démontable, à structure rigide couverte de toile, utilisée pour abriter un ou plusieurs véhicules ou équipements (voiture, VTT, motoneige, souffleuse, etc.) pour une période de temps limitée conformément au règlement de zonage.

ABRIS TEMPORAIRES, ABRIS HIVERNAUX ET CLÔTURES À NEIGE



PÉRIODE D'INSTALLATION PERMISE

Les abris temporaires, les abris hivernaux ainsi que les clôtures à neige sont autorisés dans la municipalité de Rivière-Héva du 1^{er} octobre au 1^{er} mai de l'année suivante, sauf lors de conditions saisonnières exceptionnelles autorisant un délai autre, adopté par résolution par le conseil.

À partir du 15 mai, toutes les composantes d'un abri temporaire d'automobile (structure, toile et ancrage) doivent être enlevées,



VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Les prochains versements de taxes municipales sont exigibles aux dates suivantes :
1^{er} juin, 1^{er} août, 1^{er} septembre et 1^{er} octobre.

Vous trouverez ci-dessous les modalités de paiement applicables.

PAR INTERNET | par l'entremise de votre institution financière, en veillant à inscrire votre numéro de matricule complet et le nom de la Municipalité de Rivière-Héva.

PAR CHÈQUE | CARTE DE DÉBIT ou CRÉDIT.

Les paiements effectués par virement Interac ne sont pas acceptés dans le cadre des modes de paiement autorisés.

Tout solde impayé à l'échéance portera intérêt au taux annuel de 18% (1.5% par mois) conformément à la réglementation en vigueur.

Veuillez noter qu'aucun avis de rappel ou état de compte ne sera envoyé aux dates d'échéances.

Il est de la responsabilité du propriétaire de s'assurer que ses taxes municipales soient acquittées aux dates d'échéances légales et que ses informations soient à jour à son dossier.

LOCATION DU DÔME

RÉSIDENT DE LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-HÉVA

300,00 \$: Pour une fin de semaine, soit du vendredi au dimanche inclus.
Le représentant s'engage à effectuer le ménage du Méga Dôme ainsi que du vestiaire, de la patinoire (toilettes, lavabos, poubelles, etc.) adjacent au Méga Dôme.

350,00 \$: Pour une fin de semaine, soit du vendredi au dimanche inclus.
Le représentant ne s'engage pas à effectuer le ménage du Méga Dôme ainsi que du vestiaire de la patinoire (toilettes, lavabos, poubelles, etc.) adjacent au Méga Dôme. Celui-ci sera fait par un employé de la municipalité.

100,00 \$: Par jour.
Le représentant s'engage à effectuer le ménage du Méga Dôme ainsi que du vestiaire de la patinoire (toilettes, lavabos, poubelles, etc.) adjacent au Méga Dôme.

150,00 \$: Par jour.
Le représentant ne s'engage pas à effectuer le ménage du Méga Dôme ainsi que du vestiaire de la patinoire (toilettes, lavabos, poubelles, etc.) adjacent au Méga Dôme. Celui-ci sera fait par un employé de la municipalité.

NON-RÉSIDENT DE LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-HÉVA

500,00 \$: Pour une fin de semaine, soit du vendredi au dimanche inclus.
Le représentant s'engage à effectuer le ménage du Méga Dôme ainsi que du vestiaire de la patinoire (toilettes, lavabos, poubelles, etc.) adjacent au Méga Dôme.

600,00 \$: Pour une fin de semaine, soit du vendredi au dimanche inclus.
Le représentant ne s'engage pas à effectuer le ménage du Méga Dôme ainsi que du vestiaire de la patinoire (toilettes, lavabos, poubelles, etc.) adjacent au Méga Dôme.
Celui-ci sera fait par un employé de la municipalité.

200,00 \$: Par jour.
Le représentant s'engage à effectuer le ménage du Méga Dôme ainsi que du vestiaire de la patinoire (toilettes, lavabos, poubelles, etc.) adjacent au Méga Dôme.

300,00 \$: Par jour.
Le représentant ne s'engage pas à effectuer le ménage du Méga Dôme ainsi que du vestiaire de la patinoire (toilettes, lavabos, poubelles, etc.) adjacent au Méga Dôme. Celui-ci sera fait par un employé de la municipalité.

STATIONNEMENT DU BUREAU MUNICIPAL AVIS À LA POPULATION

La Municipalité souhaite rappeler aux citoyens que le stationnement municipal est destiné à une utilisation de courte durée.

Afin de maintenir l'accessibilité pour l'ensemble des usagers, il est demandé de ne pas y laisser un véhicule stationné pour plusieurs jours consécutifs.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre contribution au bon usage des installations municipales.



Collecte des bacs et des encombrants

JUIN							JUILLET							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6		1	2	3	4										1
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
28	29	30					26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29
														30	31					

POUR S'ASSURER D'UNE COLLECTE EFFICACE

Les roues des bacs doivent être vers la maison et le couvercle doit être bien fermé. Les matières sur le bac ou à côté ne seront pas ramassées. Les surplus doivent être déposés dans un de nos 3 écocentres.

EN CAS DE RETARD DE COLLECTE

Laissez vos bacs en place jusqu'au lendemain.

S'ils ne sont toujours pas vidés en fin de journée, appelez au 819-874-VERT (8378).

Les retards de collecte ainsi que les reprises seront annoncés sur notre page Facebook.

POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Veuillez appeler au 819-874-VERT pour réserver votre collecte annuelle

ÉCOCENTRE DE MALARTIC
 542, CHEMIN JOLICOEUR ET STE-CROIX
 Mardi au samedi
 9H30 à 17H30

Composition actuelle d'une poubelle résidentielle moyenne — Seulement 23 % sont de vrais déchets. Merci de mieux trier!



Recycler

Composter

Récupérer - écocentre Jeter

Citoyens de la Municipalité de Rivière-Héva

Visite de votre propriété



Notre équipe de l'évaluation foncière procédera à la visite de plusieurs résidences de la Municipalité de Rivière-Héva au cours de la période estivale afin de mettre à jour les dossiers de propriété. Il s'agit d'une obligation légale inscrite à la Loi sur la fiscalité municipale.



MRC
de
La Vallée-de-l'Or

Pour information :
evaluation@mrcvo.gc.ca
 819 825-7733, poste 289

